
LA SANTE AU VIETNAM

Copyright : Éléments préparés par le Service Economique de Hanoi. Droits de reproduction réservés. Adresser les demandes à giang.dothiuong@dgtresor.gouv.fr.

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

L'offre française, dont la bonne réputation provient d'une coopération historique en matière de santé et de groupes solidement implantés, est bien positionnée sur les marchés de ce secteur. Le dynamisme de celui-ci s'explique par la croissance du niveau de vie, des mutations démographiques et les transformations, portées par les pouvoirs publics, d'un système de santé obsolète.

1. Le secteur de la santé est dynamique, à la faveur du développement économique et démographique du pays.

Le développement économique rapide du Vietnam, dont témoigne notamment la baisse de l'extrême pauvreté, passée de 49,2% de la population en 1992 à moins de 3% aujourd'hui, a eu un effet positif sur le développement des marchés de la santé. Pays à revenu intermédiaire selon la Banque Mondiale, le Vietnam a une société dont la classe moyenne prend de l'ampleur, comme ses dépenses de santé, qui représentent aujourd'hui environ 7% du PIB selon l'OMS (le ratio le plus élevé de la région).

La démographie vietnamienne, qui évolue, est un autre facteur. La population vietnamienne, comptant près de 93 M de personnes, est vieillissante. L'espérance de vie moyenne au Vietnam atteint 75 ans, et même si l'âge médian reste bas (30 ans), la pyramide des âges est en mutation. La part des personnes âgées dans la population devrait doubler d'ici 2030, ce qui devrait se traduire par une demande croissante de soins. Les maladies graves (hypertension, diabète, cancer, maladies pulmonaires) sont par ailleurs de plus en plus répandues, dans le cadre notamment d'une transformation des habitudes alimentaires et d'une pollution atmosphérique croissante.

La proactivité du gouvernement vietnamien dans le secteur, dont le développement du programme d'assurance maladie notamment est le cheval de bataille, devrait aussi générer de nouvelles opportunités pour l'offre française. Bien que les taux d'enregistrement et d'utilisation du programme d'assurance maladie restent limités, on estime que près de 70% des Vietnamiens peuvent en bénéficier, depuis l'entrée en vigueur d'une révision de la loi sur l'assurance maladie en 2015. Les marges de progression du système de santé vietnamien sont larges (cf. infra). Le défi est au moins triple : parvenir à une couverture maladie universelle, assurer l'équité dans l'accès aux soins et améliorer la qualité de l'offre de soins.

2. L'offre française bénéficie d'une coopération franco-vietnamienne historique dans la santé.

La coopération française dans la santé, qui a assis la réputation de l'expertise médicale française au Vietnam, a permis de **former près de 3000 médecins et cadres de la santé** vietnamiens. Elle occupe une place singulière notamment dans le domaine de la formation, la recherche et les partenariats hospitalo-universitaires. On citera, entre autres projets :

- **La contribution française au Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme** (20 M d'EUR) dont le Vietnam est bénéficiaire ;
- **L'Agence Nationale de Recherche sur le SIDA et les hépatites (ANRS)**, qui joue un rôle central dans notre présence scientifique au Vietnam.
- **Le département santé d'Expertise France** qui pilote un programme de partenariats inter-hospitaliers consacrés à la prise en charge des malades du SIDA dans le cadre d'une convention signée en décembre 2003 (Hanoi et Haiphong).
- **Le dynamisme de nos instituts de recherche** : l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), le Réseau International des instituts Pasteur, l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les Hépatites virales (ANRS) sont très impliqués au Vietnam dans la mise en place de projets nationaux et régionaux associant recherche et formation.

La France a également financé la fourniture en équipements de l'hôpital de Can Tho, projet de 20 M€ débuté en 2015 et terminé cette année (cf. infra).

3. L'offre française est bien positionnée sur des marchés de la santé en pleine expansion.

• *Le marché pharmaceutique*

En 2017, **le marché de la pharmacie devrait dépasser 6 Mds USD**. Plus de 50% des médicaments sont importés, représentant environ 70% du marché en valeur. 60% des médicaments sont distribués par les hôpitaux et 40% en pharmacie. Les dépenses moyennes en produits pharmaceutiques atteignaient 32 USD en 2014. En 2014, le premier ministre a approuvé un plan de directeur pour le développement de l'industrie pharmaceutique, qui prévoit que la production locale réponde à 80% du marché d'ici à 2020, contre 50% actuellement.

Premier exportateur européen de médicaments (219,3 M EUR, +25,9%), deuxième exportateur mondial derrière l'Inde, la France est une référence sur le marché pharmaceutique vietnamien. Sont présents les Laboratoires Pierre Fabre (médicaments et dermo-cosmétique), Servier (cardiologie, diabète, respiratoire), BioMérieux (DIV et microbiologie), Urgo, Aguettant (injectables) ou encore le groupe Sanofi Aventis, leader sur les trois secteurs d'activité où il est présent (médicaments de prescription, santé grand public et vaccins), et qui développe son activité avec la construction d'une nouvelle usine à HCMV.

• *Le marché des hôpitaux*

Le Vietnam compte 1 100 hôpitaux, 400 centres médicaux au niveau provincial, 700 dans les districts, et environ 11 000 dans les communes. Ceci représente près de 21,5 lits pour 10 000 habitants et une capacité d'occupation qui peut atteindre 250% dans certains hôpitaux, alors que la moyenne ASEAN est de 25 lits pour 10 000 habitants. **Existence donc des surcharges dans les hôpitaux centraux qui s'ajoutent par ailleurs à des équipements obsolètes, un manque de formation et d'expérience et l'absence de couverture dans certaines zones.** Près de 40 000 personnes se soignent ainsi à l'étranger pour des dépenses estimées à 2 Mds USD.

Les programmes de rénovation et/ou de construction d'établissements de soins du pays s'inscrivent dans ce contexte de réforme des infrastructures de santé. Les autorités prévoient de :

- financer le développement des technologies médicales de pointe pour 4 pôles de santé du Vietnam (Hanoi, Hue - Da Nang, Ho Chi Minh-Ville et Can Tho) ;
- moderniser les infrastructures hospitalières du pays, notamment la construction et la rénovation des hôpitaux généralistes pour les provinces à couverture régionale ;
- améliorer les infrastructures et les compétences des laboratoires biomédicaux aux normes internationales pour l'Institut national d'Hygiène et d'Epidémiologie, l'Institut Pasteur de Ho Chi Minh-Ville, l'Institut Pasteur de Nha Trang et l'Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie des Hauts Plateaux ;
- encourager l'ouverture de services de soins médicaux du secteur privé dans l'objectif d'atteindre 10 lits d'hôpitaux privé /10.000 habitants en 2020.

• *Le marché des équipements médicaux*

Le marché des équipements médicaux (environ 1,2 Md USD en 2016) est en pleine croissance (plus de 10% par an). On notera que 86% des besoins sont importés, auprès de 3 fournisseurs prioritaires que sont le Japon, les Etats-Unis et l'Allemagne. La France (15,5 M EUR d'exportations en 2016), a fourni l'hôpital de Can Tho dans le cadre d'un contrat de 19,5 M EUR qui s'est finalisé mi-2017, faisant intervenir *Ideal Medical Products Engineering*, une PME française.

• *La présence française devrait être catalysée par la mise en place d'un Club Santé Vietnam*

Le Club Santé Vietnam, qui compte une trentaine de membres, et dont les activités ont démarré en septembre 2017, est co-piloté par Sanofi, Urgo et Business France. Sur le même modèle que le Club Santé Chine, créé en 2013, ce groupement est basé sur des contributions (notamment financières) volontaires, et sur un fonctionnement projet par projet. Des groupes thématiques émergent progressivement, et permettront

d'identifier des actions de portage de l'offre française pour l'année à venir. En tout état de cause, le Club Santé Vietnam cherchera à :

- Lever les obstacles et freins à l'activité des entreprises membres au Vietnam
- Fédérer l'offre française sur des projets locaux
- Promouvoir ses membres
- Faciliter l'implantation de nouveaux entrants sur le marché
- Echanger et partager des informations entre entreprises et institutions.